



Formation des membres du CHSCT (3 jours)

Formation professionnelle continue, DIF

● Objectifs

Connaître les missions et le fonctionnement du CHSCT

● Public concerné

Membres du CHSCT, Délégués du personnel élus des entreprises de plus de 50 personnes dépourvues de CHSCT.

● Programme

● L'organisation de la sécurité

- Les acteurs internes
- Les acteurs externes

● Définitions

- Notions d'accident, maladie professionnelle
- Indicateurs statistiques
- Compte employeur, tarification

● Composition et fonctionnement du CHSCT

- Effectif
- Ordre du jour, convocation, rôles des membres

● Les moyens

- Formation
- Heures de délégation, etc...

● La réglementation

- Textes essentiels
- Principes de prévention
- Le Document Unique

● Les missions du CHSCT

- Mission de veille et d'investigation
- Mission d'étude
- Mission de contrôle et d'analyse

● Analyse de l'accident du travail

- Compréhension du phénomène accident
- Le recueil des faits
- L'identification des causes
- Apprentissage de la méthode de l'arbre des causes
- Recherches de mesures de prévention

● Méthodes pédagogiques

Le formateur, ingénieur CNAM Paris en Hygiène et Sécurité, est formateur Conseil en Risques professionnels.

La pédagogie est interactive et progressive, basée sur :

- Les apports théoriques synthétiques, les exemples
- Les échanges d'expériences et de pratiques, les études de cas
- Evaluation des acquis par QCM en fin de formation

Salle équipée de video-projecteur, paper-board, salles informatiques.

Des supports de formation actualisés seront distribués par le formateur.

● Modalités de la formation

Durée totale : 3 jours (21 h) pour les entreprises de moins de 300 salariés

Formule : intra ou inter au sein de Sully Formation

Effectif : 8 à 10 personnes maximum.

Renseignements et inscriptions :

Pierre-Yves ARRICELLI : 04 91 94 57 48 ou 44
06 14 57 59 84

Prix net de taxe (organisme de formation non soumis à TVA)

970 € (3 jours)

Mail : parricelli@sully-educ.fr